

Rentrée scolaire à Isigny-sur-Mer. Le collège s'organise pour accueillir les 6e et 5e le 18 mai

Rentrée scolaire à Isigny-sur-Mer. Le collège s'organise pour accueillir les 6e et 5e le 18 mai

Le collège du Val d'Aure organise la rentrée de ses élèves dans le cadre du déconfinement. Elle va se mettre en place pour les élèves de 6e et de 5e à partir du lundi 18 mai 2020.

Publié le 13 Mai 20 à 13:17



Dès le lundi 18 mai 2020, les élèves de 6e et 5e du collège d'Isigny-sur-Mer seront déconfinés. (©La Renaissance Le Bessin)

Véronique Hurault, principale du **collège du Val d'Aure à Isigny-sur-Mer (Calvados)**, et Aude Rousseau, principale adjointe de l'établissement, vont se réunir la semaine prochaine avec leurs équipes, à tour de rôle, afin d'organiser le fonctionnement à mettre en place pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

Déconfinement des élèves de 6e et 5e

Dès le **lundi 18 mai 2020**, les élèves de 6e et 5e seront déconfinés. Le collège a distribué un courrier pour informer les parents et pour sonder le retour ou non de l'enfant au sein de l'établissement. En fonction des réponses et des effectifs, le collège planifiera l'organisation définitive avec les équipes pédagogiques qui sera communiquée aux parents au plus tard le jeudi 14 mai par Pronote et le site du collège.

« Nous venons d'être destinataires du protocole sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées réalisé par le ministère de l'Éducation Nationale. Nous avons les informations relatives à un déconfinement en 3 axes dont la doctrine sanitaire avec le port du masque « grand public » qui est obligatoire pour tous.

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières – dont l'hygiène des mains – et de séances d'éducation à la santé. L'entretien des locaux respectera le protocole sanitaire », indique la direction dans son courrier aux parents.

Un autre axe concerne la doctrine d'accueil et de nombreux scénarii sont envisagés pour la reprise des élèves de 6e et de 5e, à savoir 2 jours de classe/3 jours en distanciel ou 1 semaine sur 2, ou un travail en demi-journées. Un ajustement des emplois du temps des élèves sera réalisé en fonction de l'organisation retenue.

L'accueil des collégiens se fera à hauteur de 15 enfants maximum par groupe. Si un élève revient au collège, il doit être présent de manière systématique sur les créneaux qui lui sont dédiés. Les récréations seront organisées en décalé. Le service de restauration sera assuré chaque jour avec un repas chaud. Seule incertitude à ce jour, le transport scolaire. L'Intercom fait le maximum pour mettre en place les conditions de transport indispensables. Des problèmes matériels demeurent et tous les circuits ne seront peut-être pas en mesure de circuler.

Et pour les 4^e et 3^e ?

Concernant les élèves de 4^e et de 3, la continuité pédagogique se poursuivra à distance selon les mêmes modalités qu'actuellement. Les enfants des personnels prioritaires (personnels soignants, personnels de sécurité, personnels de l'Éducation Nationale) pourront être accueillis au collège dès le 18 mai. Le collège s'engage à assurer la continuité pédagogique à distance ou en présentiel des élèves.

Concernant l'orientation des élèves de 3e, ils pourront être accueillis au collège sur des créneaux précis par petits groupes selon les besoins dès le 18 mai. Enfin, une attention particulière sera apportée aux élèves en situation de handicap pour leur permettre un accueil et un accompagnement adaptés.